



MRC
DE L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la participation financière de :

Québec

Tel :418 829-1011

www.iledorleans.com

Saint-Pierre-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Famille
de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Jean-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Laurent-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Pétronille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Assemblée nationale adopte une motion favorable à la protection du caractère unique de l'île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 19 mars 2025 – Au début du mois de mars, la MRC de L'Île-d'Orléans a reçu un extrait de résolution de l'Assemblée nationale du Québec. La motion adoptée à l'unanimité le 18 février 2025 met de l'avant le caractère unique de l'île d'Orléans et la nécessité de préserver ses fondements patrimoniaux.

« Le Conseil de la MRC reçoit cet appui fort important en lien avec l'implantation d'un nouveau lien autoroutier entre Québec et Lévis avec beaucoup de contentement. Il adresse du même souffle sa reconnaissance à l'Assemblée nationale pour l'attention particulière portée à la protection des paysages uniques de l'île d'Orléans. Chaque citoyen contribue à sa hauteur à la préservation de cette richesse patrimoniale et nous sommes heureux de se sentir appuyés par l'Assemblée nationale dans nos actions. »

- Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans

Ce document inattendu représente une grande valeur pour l'ensemble du Conseil ainsi que l'équipe de la MRC qui travaillent assidument à la préservation du patrimoine de l'ensemble du territoire.

-30-

Source :
Dominique LeBlanc
Conseillère culturelle et communications
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #234
dleblanc@mrcio.qc.ca